

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-11 26SGADL0141

**SEANCE DU
25 JUIN 2026**

<p><u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 70</p> <p><u>Nombre de conseillers présents :</u> 53</p> <p><u>Date de convocation :</u> 19 juin 2026</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 30 juin 2026</p>

<p><u>OBJET :</u> Budget annexe eau potable - Vote du budget supplémentaire</p>

<p><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 57</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 57</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 11</p> <p><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 15 • n'ayant pas donné pouvoir : 2
--

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Samuel BRANDILY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES - Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
M. Jean-Louis SAVETIER
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
Mme BUFFENOIR THERY (pouvoir à M. Antoine WIECZOREK)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants relatifs au budget de la commune qui s'applique également aux EPCI ;

Vu la délibération adoptée par le Conseil communautaire le 18 décembre 2025 afin d'adopter le budget pour l'exercice 2026 ;

Considérant que le budget est un document de prévision qui peut être adapté au cours de l'exercice en fonction des mouvements budgétaires devenus nécessaires ;

Le rapporteur expose :

« Le budget supplémentaire acte les résultats de l'exercice 2025, tels qu'ils résultent du compte financier unique et procède à leur affectation.

En investissement, il intègre également les reports pour un montant de 216 161,60 € en dépenses et 142 010,53 € en recettes.

En fonctionnement, il prévoit :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement à hauteur de 3 016 832,05 € ;
- L'ajustement de la dotation pour la gestion de la régie intéressée ;
- Une dotation complémentaire pour des prestations de sous-traitance ;
- Une dotation pour des admissions en non-valeur ;
- Un virement à la section d'investissement.

En investissement, il intègre :

- La capitalisation pour 2 323 393,07 € de l'excédent de fonctionnement et le reste à financer des reports ;
- Des régularisations comptables compte tenu de la nature des opérations à réaliser (études, travaux) ;
- Des crédits complémentaires pour les avances sur marchés ;
- Des écritures d'ordre équilibrées en dépense et recette qui constatent le transfert de frais d'études en compte de travaux.
- Une réduction du recours à l'emprunt ;

La nomenclature M4 permet au Conseil Communautaire de déléguer à la Présidente la faculté de réaliser des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Pour rappel, ce mécanisme, appelé fongibilité des crédits, a vocation à remplacer l'utilisation des dépenses imprévues, autorisées auparavant par la nomenclature M4.

Dans ce cadre, Il est proposé d'autoriser la Présidente à procéder à des virements de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section (hors dépenses de personnel) pour le budget eau potable.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

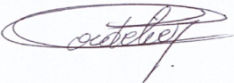
LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le budget supplémentaire du budget annexe Eau potable, tel que retracé dans le tableau joint en annexe.
- D'autoriser la Présidente à procéder, pour le budget eau potable, à des virements de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits liés aux dépenses de personnel.

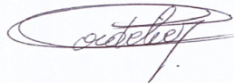
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Chantal CORDELIER



LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Chantal CORDELIER



Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY



CHAP.	NAT. / FONCT.	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
BUDGET EAU				
FUNCTIONNEMENT				
002	002/10	Résultat fonctionnement reporté		3 016 832,05
011	611-FL/23	Charges forfaitaires Informatiques (RI) - régul comptable	-255 736,00	
	6378-G/23	Charges sur justificatifs Impots et taxes (RI) - régul 2025	25 703,30	
	6061-C/23	Charges sur justificatifs Energie (RI) - régul 2025	1 420,88	
	6226-FA/23	Charges forfaitaires Personnel (RI) - régul comptable	-2 262 456,00	
	61523-F/23	Charges sur justificatifs Entretien (RI) - régul comptable	30 787,00	
	6132-H/23	Charges sur justificatifs Locations (RI) - régul comptable	534,28	
	6226-A/23	Charges forfaitaires Personnel (RI) - régul 2025	5 898,99	
	611/10	Contrats prestations	200 000,00	
012	6218-FA/23	Charges forfaitaires Personnel (RI) - régul comptable	2 262 456,00	
65	6518-FL/23	Charges forfaitaires Informatiques (RI) - régul comptable	255 736,00	
	6541/10	Créances admises en non valeur	50 000,00	
023	023/10	Virement à la section d'investissement (M.O)	2 702 487,60	
TOTAL FONCTIONNEMENT			3 016 832,05	3 016 832,05
INVESTISSEMENT				
		Reports	216 161,60	142 010,53
001	001/10	Déficit de l'exercice antérieur	2 249 242,00	
10	1068/01/10	Excédent de fonctionnement capitalisé		2 323 393,07
16	1641/10	Emprunt		-2 589 892,48
20	2031/23/EPUSG264	Usines de production d'eau potable	50 000,00	
21	21351/23/EPUSG264	Usines de production d'eau potable	-50 000,00	
21	21531/23/AEPRIBP08	Renouvellement Branchements plomb (RI) - régul comptable	287 613,44	
23	238/23	Renouvellement Branchements plomb (RI) - régul comptable	-287 613,44	
23	238/23	Avances marchés	100 000,00	
	238/23/EPUSG262	Garantie renouvellement (Ancienne RI)	12 595,12	
041	2031/10	Transfert frais d'études en compte de travaux - Etudes		40 100,00
	21531/10	Transfert frais d'études en compte de travaux - Réseau d'eau	40 100,00	
021	021/10	Virement de la section de fonctionnement (M.O)		2 702 487,60
TOTAL INVESTISSEMENT			2 618 098,72	2 618 098,72